

Projet éolien de l'Érable  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint mon mémoire. Je n'ai pas l'intention de lire mon mémoire durant les audiences.

Je vous remercie, bien à vous.

*Constant Lévesque*



## PROJET DE PARC ÉOLIEN DE L'ÉRABLE

### MÉMOIRE

Mon nom est Constant Marcoux, j'ai 82 ans et je réside depuis ma naissance. J'y ai travaillé comme entrepreneur, commerçant de bois entre autres. J'ai toujours défendu les intérêts de ma municipalité et j'ai participé à la vie municipale comme secrétaire-trésorier pendant 28 ans.

Aujourd'hui, je suis très préoccupé pour l'avenir du secteur Vianney de Saint-Ferdinand à cause du projet éolien de L'érable. Je ne vois que des nuisances dans ce projet : nuisance pour le bruit, nuisance pour la vue, nuisance à cause du climat malsain entre les gens que ce projet amène. Qui voudra habiter ici à l'avenir?

Comme membre du conseil municipal, j'ai toujours cherché l'avis des gens autour pour des décisions importantes de la municipalité. Par contre, dans le projet éolien, pour les éoliennes les plus grosses au Québec, nous n'avons pas eu d'information de la part de la compagnie Enerfin. Ce qui m'attriste, c'est qu'aucun élu n'est venu rencontrer la population de Vianney pour présenter le projet et en discuter. Pourtant, nous à Vianney, nous serons au cœur du parc éolien. Je n'ai pas besoin de vous dire que nous n'avons pas été consultés non plus!

La Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) a toujours défendu le territoire et a empêché beaucoup de gens de se construire une cabane ou une maison en campagne afin de protéger les espaces pour l'agriculture ou la forêt. Là, je ne comprends plus rien si elle autorisait l'implantation d'éoliennes sur le territoire. Un parc éolien n'a rien à voir avec l'agriculture et ce parc détruira plus de 80 hectares de forêts en plein cœur de nos montagnes. Je me demande si les agriculteurs et l'UPA se rendent compte que ce parc d'éoliennes n'est pas de nature agricole mais de nature industrielle.

Bien sûr, à mon âge, vendre ma maison pourrait arriver plus vite que je ne pense. Je crains beaucoup une perte de valeur de ma propriété car le parc éolien entourera ma maison. Enerfin va-t-il me rembourser pour cette perte possible? Je pense que non. Une maison est un actif important dans la vie et je ne voudrais pas subir de perte. La municipalité de Saint-Ferdinand sera la première responsable de cette perte, et si elle arrivait, et je la tiendrai responsable.

Finalement, comme citoyen de cette municipalité, je trouve ce projet inacceptable. Il ne cadre pas du tout avec ce qui fait la beauté de Vianney et des Appalaches.

Constant Marcoux